


Du vingt quatre pluviose an  
 neuvieme de la republique francaise  
 acte de naissance d'alexandrine deguillay née ce  
 jourd'hui a deux heures du matin du legitime mariage  
 de louis joseph maçon a Wizernes et de marie catherine  
 delhay l'enfant a été reconnu etre de sexe feminin  
 le premier temoin a été adrien joseph pruvost agé  
 de trente cinq ans meunier, le second a été  
 catherine joseph legrand agée de cinquante  
 ans domiciliés tous deux a Wizernes sur la  
 requisition a nous faite par ledit joseph deguillay


 père de l'enfant et ont signé à l'exception des témoins  
 qui ont déclaré ne savoir écrire  
 constaté, suivant la loi, par moi jacques françois joseph  
 lefebvre adjoint de wizernes faisant les fonctions d'officier  
 public de l'état civil sousigné  
 l j deguillay

N.1801.2.13

N.09.PL.24

du vingt quatre pluviose an  
 neuvieme de la republique francaise  
 acte de naissance d' alexandrine deguillay née ce  
 jourd'hui a deux heures du matin du legitime mariage  
 de louis joseph maçon a Wizernes et de marie catherine  
 delhay l'enfant a été reconnu etre de sexe feminin  
 le premier temoin a été adrien joseph pruvost agé  
 de trente cinq ans meunier, le second a été  
 catherine joseph legrand agée de cinquante  
 ans domiciliés tous deux a Wizernes sur la  
 requisition a nous faite par ledit joseph deguillage  
 père de l'enfant et ont signé à l'exception des témoins  
 qui ont déclaré ne savoir écrire  
 constaté, suivant la loi, par moi jacques françois joseph  
 lefebvre adjoint de wizernes faisant les fonctions d'officier  
 public de l'état civil sousigné

l j deguillay

jfj lefebvre